

Problème de rendu de partiel à cause de ma connexion

Par **Male.4**, le **16/04/2021** à **22:52**

Bonjour,

J'ai un soucis qui me désespère... J'espère vraiment que quelqu'un pourra m'aider... Je suis à la fac et j'ai eu un partiel en distanciel aujourd'hui mais je n'est pas pus rendre mon devoir sur la plateforme moodle car j'ai eu un problème de connexion et donc j'ai envoyé mon devoir par mail à mon prof. Il m'as dit que si mon devoir n'est pas sur la plateforme moodle à l'heure indiqué il ne sera pas corrigé...

Mais j'habite à la campagne est c'est pas toujours évident d'avoir de la connexion pour les examens et avec le confinement je ne peux pas aller autre part... J'ai peur qu'il me mette un 0... Ma seul idée pour ne pas avoir un 0 c'est de justifié "mon absence" pour passer l'épreuve de substitution mais je ne sais pas avec quelle justification je peux faire vus que je n'était pas vraiment absent... J'espère que quelqu'un pourra m'aider...

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/04/2021** à **07:52**

Bonjour

Renvoyez un mail à votre enseignant en lui réexpliquant votre problème.

Je suis moi même enseignant, et il est évident que si un étudiant n'a pas pu déposer sur Moodle à cause d'un problème de connexion, j'accepte le rendu par mail, à condition qu'il se fasse dans le temps imparti (ou qu'il n'y ait pas de retard excessif).

Si votre enseignant persiste, alors il faut en parler avec le/la responsable de la Licence et/ou le doyen/la doyenne.

J'ai du mal à comprendre l'attitude de votre enseignant. Les étudiants sont déjà suffisamment stressés.